

Pétition EVS - AVS

à l'initiative du SNUipp 95 avec le soutien de la FCPE 95

**Aucun EVS ne doit se retrouver au chômage au 30 juin !
Aucun AVS ne doit être contraint de travailler à temps partiel !**

La présence des EVS et des AVS dans les écoles révèle, une fois de plus, la nécessité d'emplois statutaires et pérennes pour assurer les missions d'accompagnement, d'aide administrative et d'aide à la scolarisation des enfants handicapés dont l'école, les élèves et leurs familles ont besoin.

L'Inspectrice d'Académie du Val d'Oise impose aux AVS, même à ceux recrutés sur des contrats à temps plein avant 2006, de travailler à temps partiel à partir de septembre 2007. Comment accepter de se voir imposer un 80% avec la rémunération correspondante c'est à dire 80% du SMIC ! Beaucoup de ces salariés ont des charges de famille. L'Etat les pousse ainsi encore plus vers la paupérisation et la précarité.

Dès le 30 juin plus de 400 EVS du Val d'Oise principalement des CA (Contrat Avenir) seront en fin de contrat. Tous les autres EVS connaîtront le même sort au cours du premier trimestre de la rentrée prochaine. Nous dénonçons ce vaste plan de licenciement qui se profile à cette fin d'année scolaire et qui va concerner plus de 30 000 personnes au niveau national.

Pour les personnels, les écoles, les élèves et leurs familles nous demandons :

- que les contrats de ces personnels soient tous renouvelés à plein temps.
- que ces personnels puissent pendant leur contrat bénéficier d'une formation sur le temps de travail.
- la transformation de ces emplois (EVS, ...) en emplois statutaires et pérennes de la fonction publique.
- la possibilité pour les actuels EVS et AVS d'accéder à la formation et au recrutement pour ces postes statutaires.

**A l'initiative du SNUipp avec le soutien de la FCPE 95,
nous vous invitons à signer et à faire signer cette pétition
et à être massivement présents au rassemblement
devant l'Inspection Académique de Cergy le mercredi 23 mai à 14 h.**

Nom	École	Poste	signature

**Pétition à retourner au SNUipp 95
26 rue F. Combe 95014 Cergy Cedex
fax : 01 30 32 39 12 - snu95@snuipp.fr**

SNUIPP

FCPE